

FICHE DE RENSEIGNEMENT CANTINE ET TRANSPORT SYSTEME FRANCAIS

CANTINE

1ere période Sept déc.	2è période janv. - mars	3è période avril - juin
176 000	132 000	132 000
01 Sept	10 Déc	15 mars

CARS

Le prix du transport est fonction du lieu de résidence (voir le tableau d'échéancier ci-dessous)

Zones	Quartier desservis	1 voyage	2 voyages
Zone 1	Bonoumin1-Djibi BCEAO-Star9 Belle côte- Cocovico- Arcardes 1, 2, Panneau Koz- Attoban-Bonoumin	210.000	380.000
Zone 2	Palmeraie- Rivera 2,3- Vallon- 2 Plateaux- café versailles-Perles-22 Arr. Mahou-Star 7B-Péto Ivoire-Pharmacie les Allées- Abri 2000-Château d'eau-Groupement 4000-Rosiers1, 2, 3, 4, 5,6-	280.000	430.000
Zone 3	Lycée français-Rivera Golf-Pharmacie St Pierre- Rivera 3-Allabra-Adama Sanogo	320.000	500.000
Zone 4	Faya- Abata- Akouédo- Cité SIR-Génie 2000	370.000	550.000

1 voyage	Total de l'année	1ère période Sept -déc.	2ème période Jan-mars	3eme périodes Avril-mai	Total par An (9 mois)
Zone 1	210 000 f	84 000	63 000	63 000	210.000 f
Zone 2	280 000 f	112 000	84 000	84 000	280.000 f
Zone 3	320 000 f	128 000	96 000	96.000	320.000 f
Zone 4	370 000 f	148 000	111.000	111.000	370.000 f

2 voyages	Total de l'année	1ère période Sept -déc.	2ème période Jan-mars	3eme période Avril-mai	Total par An (9 mois)
Zone 1	380.000 f	152.000	114.000	114.000	380.000 f
Zone 2	430.000 f	172.000	129.000	129.000	430.000 f
Zone 3	500.000 f	200.000	150.000	150.000	500.000 f
Zone 4	550.000 f	220.000	165.000	165.000	550.000 f

REMARQUES

- 1 Tout mois entamé est intégralement dû.
- 2 Les frais de transport ne sont pas remboursables et ne peuvent être substitués aux frais de scolarité en cas de désistement ou de retrait de l'élève en cours d'année quelles que soient les raisons.
- 3 Respecter l'heure et le lieu de ramassage convenus afin d'éviter le retard de l'élève en classe.
- 4 Eviter de payer les frais de transport avec le chauffeur, les convoyeurs ou toutes autres personnes différentes du personnel de la caisse.
- 5 **En cas de retour de chèque impayé, quel que soit le motif, le parent de l'élève concerné ne sera plus autorisé au règlement par chèque. Il devra s'acquitter désormais de tous les frais par dépôt bancaire. Aussi, une pénalité de 10% sera appliquée sur le montant impayé en plus des frais prélevés par la banque.**
NB :
- 6 **Pour le transport, nous procédons par des points de ramassage.**

Mode de paiement des frais de transport et de la cantine :

- Virement bancaire ou dépôt d'espèces à la banque au nom de l'élève.**
Le reçu de dépôt de banque est déposé à la caisse de l'école pour enregistrement. Exiger un reçu de l'école après enregistrement.
- Chèque**

Banque : BICICI

Libellé à l'ordre de : MAIKIT SKB

Numéro de compte : CI 006 01392 010351400008 31